

# BILAN DE COMPÉTENCES

## Objectifs pédagogiques

A l'issue de la session, le stagiaire sera en capacité de :

- définir ou préciser un projet professionnel
- trouver une orientation
- déterminer la faisabilité de son projet
- se positionner dans son environnement professionnel et sur le marché de l'emploi

## Programme

### Phase préalable :

- présentation de la démarche, des outils, de la méthodologie, du déroulement et de la structure
- analyse de la demande

### Phase préliminaire :

- informer des conditions de déroulement du bilan
- définir et analyser la nature de vos besoins
- confirmer votre engagement dans la démarche

### Phase d'investigation :

- identifier vos compétences et aptitudes professionnelles et personnelles
- analyser vos motivations et intérêts professionnels et personnels
- déterminer vos possibilités d'évolution professionnelle
- recenser les facteurs susceptibles de favoriser la réalisation de votre projet professionnel

### Phase de conclusion :

- prendre connaissance des résultats de la phase d'investigation
- prévoir les principales étapes de la mise en œuvre du projet
- co-rédaction et remise de la synthèse finale

### Suivi à 6 mois - post-bilan :

Un suivi à 6 mois est proposé au bénéficiaire. L'objectif est de recadrer le projet professionnel si nécessaire, éventuellement de modifier le plan d'action et de donner une méthodologie d'analyse au bénéficiaire.

## Méthode et outils pédagogiques

Pour l'essentiel, les outils et méthodes utilisés sont :

- les entretiens individuels
- les tests et les questionnaires
- les outils d'aide à la réflexion : supports/documents
- les ressources logistiques et les recherches documentaires

**Évaluation** : remise d'une synthèse écrite et bilan de suivi à 6 mois.

## Délai d'accès

7 jours à 2 mois selon le mode de financement.

## Tarifs

- POUR UN PARTICULIER :

- à titre personnel : 1 681 €



## Finalités

Ce bilan est une démarche personnelle et volontaire qui a pour objectif de vous permettre d'analyser et valoriser vos compétences tant professionnelles que personnelles, ainsi que vos aptitudes et vos motivations.

## Public visé

Les salariés du secteur privé et du secteur public, les demandeurs d'emploi.

## Pré-requis

Aucun pré-requis en dehors des conditions d'accès.

## Durée et modalités

24 heures maximum, réparties généralement sur plusieurs semaines (sur 2 à 3 mois), sous forme de rendez-vous individuels de 2 ou 3 h (présentiel et/ou distanciel).

## Dates

À définir en fonction de votre demande

## Lieu de la formation

### Centre Social du Chemillois

5 rue de la Gabardière - Chemillé  
49120 CHEMILLÉ-EN-ANJOU

Contact : 02 41 30 50 55 / 06 70 52 73 19  
formation@centresocial-chemille.asso.fr

## Nombre de bénéficiaires

1 seule personne à la fois

## Intervenantes

Emmanuelle BREMAUD et Laurence HUGOT, conseillères qualifiées, habilitées à l'utilisation d'outils d'aide à l'orientation reconnus.

## Rappel du cadre légal

- Articles L.1233.71 ; L.6313-4 et R.6313-4 à 8 du Code du Travail
- Arrêté du 31/07/09 relatif au BDC
- Loi N°2018-771 du 5/09/18
- Décret n°2018-1330 du 28/12/18